

## Réunion des capitaines d'équipe ligue M3 Samedi 22 octobre 2022 à 10h au boulodrome de SIGEAN

La réunion est présidée par Guy Vignal, responsable du Pôle méditerranée, qui remercie le club de Sigean pour son accueil et pour s'être occupé de la restauration. Il remercie également les capitaines d'équipes et les présidents des CBD pour leur présence.

Guy présente ce que sera cette compétition de ligue M3. A l'issue des cinq concours dédiés, 2 équipes sur les 16 seront qualifiées directement pour le championnat de France et les autres pourront participer aux éliminatoires quadrettes M3 où une équipe supplémentaire sera qualifiée.

### ➤ CALENDRIER

Sur les cinq concours dédiés, le département qui organise les régionaux organisera 2 concours et les autres départements 1 concours chacun. Cette année les régionaux auront lieu dans l'Hérault donc 2 concours se dérouleront dans ce département. L'année prochaine, ce sera l'Aude qui aura 2 concours à organiser puisque les régionaux se feront dans son département.

DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL
Montpellier	Bagnols sur Cèze	Balaruc	St-Jacques	Sigean
18/12/2022	22/01/2023	19/02/2023	05/03/2023	02/04/2023

### ➤ ORGANISATION DES CONCOURS

Les concours se feront par groupe en 4 parties de 2h ou 13 points :

- 7h30 présentation des fiches de jeu et des licences (2 des licenciés de l'équipe doivent toujours être présents à tous les concours).
- 8h : 1<sup>ère</sup> partie
- 10h30 : 2<sup>ème</sup> partie
- 14h30 : 3<sup>ème</sup> partie
- 17h : 4<sup>ème</sup> partie

### ➤ ARBITRES

Francis PORTE désignera les arbitres au niveau de la ligue. Les frais de déplacement et les indemnités seront pris en charge par la ligue. Le repas sera quant à lui pris en charge par l'AS organisatrice.

## ➤ DELEGUES

Le délégué responsable de la compétition sera le Président départemental du lieu du concours qui pourra déléguer au Président de l'AS organisatrice ou à toute autre personne qu'il jugera capable d'assumer cette fonction.

Le repas du délégué sera pris en charge par l'AS organisatrice.

## ➤ TIRAGES (décisions votées à l'unanimité)

Il y aura 5 journées par groupe de 4. Toutes les équipes se rencontrent dans chaque groupe.

Yann LOQUET préparera tous les tirages qui seront joints au présent compte-rendu. Un numéro d'équipe est attribué à chaque équipe par tirage au sort pour l'ensemble des rencontres :

- |                           |                         |
|---------------------------|-------------------------|
| - Equipe 1 : LIMA J.      | Equipe 9 : GAUTHIER J.  |
| - Equipe 2 : NOYER G.     | Equipe 10 : CONFORTI    |
| - Equipe 3 : GRESSE G.    | Equipe 11 : DONZE       |
| - Equipe 4 : TRILLES G.   | Equipe 12 : MICHEL C.   |
| - Equipe 5 : REBOLLO F.   | Equipe 13 : GRIBLING P. |
| - Equipe 6 : SACILOTTO O. | Equipe 14 : ESTEBAN Th. |
| - Equipe 7 : RAMON D.     | Equipe 15 : PUIGNAN     |
| - Equipe 8 : NOGUES       | Equipe 16 : ROBERT D.   |

Le match nul n'est pas accepté en application du règlement fédéral.

Le classement se fera par victoire puis par goal-average (général puis particulier).

Pour la 4<sup>ème</sup> partie, le 1<sup>er</sup> d'un groupe rencontrera le 4<sup>ème</sup> d'un autre groupe et le 2<sup>ème</sup> rencontrera le 3<sup>ème</sup>.

Classement au nombre de victoires :

- 2 points par partie gagnée
- 0 point par partie perdue
- Pas de match nul

Lors de la 5<sup>ème</sup> journée (qui se déroulera comme les 4 autres), en cas d'égalité entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> du classement général, une 5<sup>ème</sup> partie départagera les ex-aequo.

En cas de forfait d'une équipe à l'une des cinq rencontres, des sanctions seront prises :

- Exclusion du championnat départemental
- Indemnités non payées.

## ➤ ENGAGEMENTS

50 € par concours par équipe. La totalité doit être payée au début de la compétition par virement ou chèque à la ligue. Soit 250 € par équipe.

➤ INDEMNITES

CBD	LIGUE	AS organisatrice	Engagements	TOTAL
2 000 €	500 €	500 €	4 000 €	7 000 €

Indemnités payées à la fin de la compétition :

- 1<sup>er</sup> 1 000 €
- 2<sup>ème</sup> 1 000 €
- Du 3<sup>ème</sup> au 16<sup>ème</sup> 360 €

➤ CATEGORISATION

Les équipes qualifiées ne monteront pas systématiquement en M2.

➤ BILAN DE FIN DE SAISON

Un bilan sera fait en fin de saison pour envisager l'année prochaine et éventuellement améliorer le système

➤ QUESTIONS DIVERSES

L'AS organisatrice fera les repas à 15 € par personne.

Le tarif des boissons est libre (sans exagération bien évidemment).

Yann devra transmettre le nombre de repas à prévoir à l'AS organisatrice 10 jours avant la compétition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h20.

Un repas est offert par la ligue pour clore cette réunion.

Guy VIGNAL